

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

CONTEXTE

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 18 août 2015 renforce le rôle des intercommunalités en les nommant coordinatrices de la transition énergétique. Ainsi, les EPCI existants au 1er janvier 2017 et regroupant entre 20 000 et 50 000 habitants ont désormais l'obligation d'adopter un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable.

Il définit des objectifs stratégiques et un plan d'actions, afin :

- d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter,
- de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie (en cohérence avec les engagements internationaux de la France),
- d'intégrer les enjeux de qualité de l'air.

En Occitanie, 74 intercommunalités ont obligation d'élaborer un PCAET.

La Communauté de Communes du Grand Villefranchois doit proposer son PCAET avant le 31 octobre 2018 et pour une durée de 6 ans.

Le PCAET est élaboré dans une démarche mutualisée avec le PETR Centre Ouest Aveyron. Il va être construit en plusieurs phases de travail : diagnostic, stratégie territoriale, programme d'actions, système de suivi...

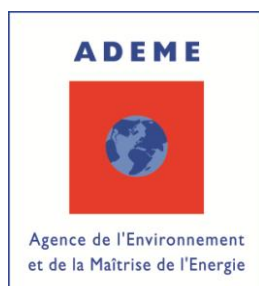
Toutes ces phases feront l'objet de présentations synthétiques qui seront présentées via cette page internet.

Pour consulter le diagnostic [cliquer ici](#).

Le PCAET doit être construit de manière concertée : la population et les acteurs du territoire doivent se mobiliser. Vous pouvez réagir, participer à la discussion, proposer des actions... en contactant la Communauté de Communes du Grand Villefranchois l'envoi d'un message à elise.jean@cc-villefranchois.fr.

DEMARCHE AMBITIEUSE

Le PCAET est élaboré dans le cadre d'une démarche régionale portée par l'ADEME Occitanie. Ainsi, la Communauté de Communes du Grand Villefranchois – à travers le contrat d'objectif signé entre le PETR Centre Ouest Aveyron et l'ADEME- bénéficie d'une aide technique et financière de l'ADEME.



1- Liens

- DREAL Occitanie : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/plan-climat-energie-territorial-pcaet-r8122.html>
- Région Occitanie : <https://www.laregion.fr/energie-positive>
- ADEME : <http://www.territoires-climat.ademe.fr/> et <http://www.occitanie.ademe.fr/>
- Film sur PCAET : <https://www.youtube.com/watch?v=sCj1CaDq07U>
- ...